



**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

## **COMMUNIQUE DU 22 MARS 2026**

### **OBJET: Abattages de requins de 2023, le maire de Nouméa se pourvoit en cassation !**

Déposé à quelques jours de l'expiration du délai légal, ce nouveau recours intervient alors que le débat sur le bien-fondé des abattages aveugles a été maintes fois tranché, tant sur le plan scientifique que juridique.

La science a dit. La justice s'est prononcée. Les faits sont bien établis : RIEN ne justifie ces pratiques

Pourtant, le maire s'obstine encore et relance la procédure. Ca n'en finira donc jamais ?!

Le coût de ce choix est intégralement supporté par les finances publiques.

Autrement dit, ce n'est pas le maire qui paie, mais les contribuables. Chacun appréciera.

Mais nous répondrons.

Parce que sur ce dossier, comme sur tous les autres, pas question de flancher pour faire respecter le droit à la Vie.

Ces animaux emblématiques sont indispensables à la santé de nos écosystèmes. Les protéger, c'est protéger l'Homme.

Pour EPLP, Martine Cornaille





**Ensemble Pour La Planète**  
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

**Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !**

Nous invitons nos concitoyens à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien : <https://ensemble-pour-la-planete.org/articles/?url=/385-la-une/>

Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: [Faire un don à EPLP \(helloasso.com\)](https://helloasso.com)

ou adressez-nous un chèque par voie postale à

EPLP - BP 32008 - 98897 Nouméa Cedex

***Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.***